

DEPARTEMENT DE L'AIN

CANTON DE VALSERHONE

COMMUNE DE VALSERHONE

République Française

Liberté – Egalité – Fraternité

ARRETE DU MAIRE N°2023/151

AUTORISATION D'OUVERTURE TEMPORAIRE DE DEBIT DE BOISSONS – ASSOCIATION AR(T)ABESQUES

Le Maire de Valsershône,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2212-1 et L. 2212-2,

VU le Code de la Santé Publique, notamment son article L.3334-1 et L.3334-2

VU la demande présentée par l'association AR(T)ABESQUES, tendant à obtenir l'autorisation temporaire de servir des boissons de 3^{ème} catégorie :

- du vendredi 24 novembre 2023 à 16h00 au vendredi 24 novembre 2023 à 23h59, au Théâtre Jeanne D'Arc, 9 ruelle des Arts, 01200 Valsershône, à l'occasion du Spectacle Battle BD,
- du vendredi 15 décembre 2023 à 16h00 au vendredi 15 décembre 2023 à 23h59, au Théâtre Jeanne D'Arc, 9 ruelle des Arts, 01200 Valsershône, à l'occasion du Spectacle « Vole, Eddie Vole ! »,

ARRETE

Article 1 : L'association AR(T)ABESQUES est autorisée à ouvrir un débit de boissons de 3^{ème} catégorie :

- du vendredi 24 novembre 2023 à 16h00 au vendredi 24 novembre 2023 à 23h59, au Théâtre Jeanne D'Arc, 9 ruelle des Arts, 01200 Valsershône, à l'occasion du Spectacle Battle BD,
- du vendredi 15 décembre 2023 à 16h00 au vendredi 15 décembre 2023 à 23h59, au Théâtre Jeanne D'Arc, 9 ruelle des Arts, 01200 Valsershône, à l'occasion du Spectacle « Vole, Eddie Vole ! ».

Article 2 : L'association AR(T)ABESQUES se conformera à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée,

- à la Brigade de Gendarmerie de Valsershône
- à la Police Municipale
- au demandeur

Fait à Valsershône, le 18 octobre 2023

Pont le Maire,
L'adjointe déléguée,
Isabelle DE OLIVEIRA

Mis en ligne le 11 novembre 2023

